

□ Être vigilant sur les bêtes tarées

Il est indispensable d'**identifier** et d'**isoler les animaux tarés** pour ne pas les traire par erreur.

Les produits intra-mammaires de tarissement sont des médicaments. Ils ont une longue durée de vie dans la mamelle. La traite d'une vache qui vient d'être traitée, un vêlage prématuré, une durée de tarissement courte, peuvent être à l'origine de contaminations accidentelles du lait.

□ Connaître les exigences des médicaments employés

Pour tout médicament, il faut respecter scrupuleusement les prescriptions : **dose, voie d'administration, durée du traitement** et le délai d'attente.

Tout changement d'un de ces paramètres modifie l'élimination du produit (cf. ordonnance du vétérinaire et notice du produit) sans améliorer l'efficacité du médicament.

Les délais d'attente sont différents d'un médicament à l'autre.

Les produits utilisés par voie générale, voire des pommades, peuvent aussi passer dans le lait.

□ Ne pas livrer le colostrum

Normalement, le respect de la période «colostrale» réglementaire (7 jours) assure le délai d'attente nécessaire. Toutefois, dans le cas d'un **tarissement court**, il faut écarter le lait pendant une **période plus longue**, en se référant à la notice du produit.

□ Garder les traces des traitements effectués

Il est nécessaire de **noter les traitements** sur les animaux et de **transmettre les consignes** entre trayeurs. L'enregistrement des traitements et la conservation des ordonnances sont indispensables à la bonne conduite du troupeau. Le respect de ces exigences réglementaires fait partie de la conditionnalité des aides PAC.

*Seul le test officiel pratiqué par le laboratoire
fait foi pour le paiement du lait.*

*Les tests en ferme ont une valeur indicative, pour contribuer à
prévenir la livraison d'un lait contenant des résidus.*



Nouvelle évolution dans la méthode officielle pour le paiement du lait.

La méthode de détection des résidus d'inhibiteurs, appliquée aux échantillons de lait prélevés dans votre exploitation pour les analyses de paiement, comprend deux étapes :

- un dépistage systématique,
- une confirmation, pour les cas positifs au dépistage, par deux tests différents permettant de couvrir les principales familles d'antibiotiques.

Cette méthode est validée par les autorités compétentes. Elle est appliquée par tous les laboratoires interprofessionnels.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le test Eclipse 3G a été adopté pour l'étape de dépistage.

Les modalités de confirmation vont elles aussi changer :

le test CHARM ROSA MRL BLTET entrera en vigueur en juillet 2011.

Pour prévenir les risques d'accidents, nous vous rappelons les règles de bonnes pratiques en matière d'utilisation des médicaments vétérinaires.





En cas de dépistage positif signalé par votre laboratoire ou par votre laiterie, nous vous recommandons de faire le point sur vos pratiques susceptibles de conduire à la présence de résidus d'inhibiteurs dans le lait.

Rappel de la réglementation

(Règlement CE n°853/2004 fixant les règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale)

La réglementation européenne précise que :

- ◆ tout lait dont la teneur en résidus antibiotiques dépasse la limite admissible est impropre à la consommation et doit être détruit.
- ◆ la responsabilité de cet accident revient au producteur dont le lait est à l'origine de la pollution.

| | | | |
|---|---|--|--|
| Test de dépistage Eclipse 3G | | | |
| ↓ | | | |
| Résultat E3G positif | | Résultat E3G négatif | |
| ↓ | | ↓ | |
| le laboratoire analyse l'échantillon par le CHARM ROSA MRL BLTET 8min | | Dépistage négatif, il n'y a pas lieu de procéder à une confirmation. | |
| ↓ | | Résultat final négatif. | |
| Résultat CHARM ROSA MRL BLTET positif | Résultat CHARM ROSA MRL BLTET négatif |  | |
| ↓ | ↓ | | |
| Résultat final positif. | Le laboratoire analyse l'échantillon par un deuxième test de confirmation (gélose au Bacillus subtilis) | | |
|  | | | |
| Résultat B. subtilis positif | Résultat B. subtilis négatif | | |
| ↓ | ↓ | | |
| Résultat final positif. | Le résultat du dépistage n'est pas confirmé. Résultat final négatif. | | |
|  |  | | |

- ✗ IDENTIFIER SYSTEMATIQUEMENT LES ANIMAUX TRAITES
- ✗ BIEN TRANSMETTRE LES CONSIGNES EN CAS DE CHANGEMENT DE TRAYEUR
- ✗ ECARTER LE LAIT DE TOUS LES QUARTIERS PENDANT TOUT LE TEMPS D'ATTENTE
- ✗ BIEN CONNAITRE LES EXIGENCES DES MEDICAMENTS EMPLOYES, EN PARTICULIER LES DELAIS D'ATTENTE
- ✗ ÊTRE VIGILANT SUR LES ANIMAUX TARIS
- ✗ UTILISER DES BIDONS DE DERIVATION DE CAPACITE SUFFISANTE
- ✗ NE PAS LAISSER DU LAIT RESIDUEL DANS LA GRIFFE. BIEN LA RINCER APRES LA TRAITE D'UN ANIMAL TRAITE
- ✗ PRENDRE AUSSI CES PRECAUTIONS POUR LES TRAITEMENTS PAR VOIE GENERALE
- ✗ EN CAS DE DOUTE, PREVENIR SA LAITERIE AVANT LA COLLECTE.
- ✗ ENREGISTRER TOUS LES TRAITEMENTS DANS LE CAHIER SANITAIRE

Quelques précisions ...

☐ Ne pas laisser passer dans le tank le lait d'un animal traité

Quand on détecte des résidus d'inhibiteurs dans le lait, c'est le plus souvent parce que le producteur a "laissé passer un animal".

Pour éviter tout incident, veillez à bien identifier les animaux traités (bracelet à la patte, marquage ...) et à transmettre les consignes en cas de changement de trayeur. Le lait de TOUS les quartiers doit être écarté (ne pas utiliser de séparateur de traite).

☐ Ne pas laisser du lait résiduel dans la griffe

Attention ! Le lait qui reste dans la griffe après la traite d'un animal traité peut suffire à contaminer le tank. Bien la rincer après la traite d'un animal traité.

☐ Utiliser des bidons de dérivation de capacité suffisante

Quand les bidons sont trop petits, le lait des bêtes traitées passe parfois dans le tank. Le risque est plus grand si deux animaux en cours de délai d'attente sont traits sur le même bidon.